

(titre niveau Bac+3 – RNCP 39748 niv 6)

Chargé(e) de projets Energie et Bâtiments Durables



Durée : 12 mois

Objectifs

L'apprenant sera capable :

- D'intégrer les enjeux et leviers pour la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.
- De préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement.
- D'accompagner les projets de transition énergétique de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) et à différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire...)

Les métiers visés

- Chargé.e de projet en bureau d'étude thermique/Energie/Fluides
- Conseiller.e ou chargé.e de mission Énergie en association
- Chargé.e de projet Énergie en collectivité ou chez bailleur
- Technicien.ne-commercial.e,
- chargé.e d'affaire pour fabricants, distributeurs, entreprises de travaux Autres (architecte, mise en oeuvre, formation...)

Secteur d'activités

Les diplômés évoluent dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études, entreprises souhaitant réaliser des économies d'énergies, associations de la transition énergétique, secteurs publics (mairies, collectivités), bailleurs sociaux.



NIVEAU REQUIS

De préférence, niveau Bac +2 (scientifique ou technique) et/ou expérience professionnelle, forte motivation, projet professionnel construit



ALTERNANCE

Formation de 12 mois en alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise.



PUBLIC VISE

Salarié en formation continue ou en reconversion.
Demandeurs d'emploi
Apprentis



LIEU

Éco-Campus Provence Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

PREREQUIS

Cette formation s'adresse aux salariés en formation continue (congé individuel de formation), demandeurs d'emploi et apprentis.

La formation ne demande pas de prérequis. Il est cependant conseillé d'avoir de préférence un niveau bac +2 (scientifique ou technique) et/ou expérience professionnelle, une forte motivation et un projet professionnel construit.

Notre formation est ouverte à tout type de profil.

PREREQUIS RELATIONNEL

Curiosité, écoute active, esprit d'équipe, rigueur, méthode et persévérance, aptitude à la communication orale et écrite.

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Personnes éligibles aux contrats d'apprentissage :

- Contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)
- Contrat de Professionnalisation (inscrits Pole Emploi)
- Salariés en Pro-A
- Personnes en reconversion (nous consulter)

Salarié d'entreprise :

- Possibilité de suivre des modules spécifiques
- Possibilité de reconversion professionnelle

DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Inscription après le début de formation possible : nous consulter pour positionnement.

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien de recrutement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

TARIFS

- Cout pédagogique prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A
- Autre dispositif : Nous consulter.
- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Synchrone : Cette synchronicité de l'apprentissage facilite l'interactivité, les participants à la formation peuvent directement poser leurs questions au formateur ou échanger avec les autres apprenants.

Présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Plateaux techniques pédagogiques pour les travaux pratiques, White board, vidéo projecteur, salle de cours, vidéos.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Intégrer les enjeux et leviers pour la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.
- Préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement.
- Accompagner les projets de transition énergétique de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) et à différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire...)

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants confortables et à faible impact environnemental (thermique du bâtiment, matériaux performants, systèmes énergétiques performants, etc.).

- Identification et analyse du projet du maître d'ouvrage.

- Réalisation d'un audit énergétique d'un bâtiment existant.
- Préconisation de solutions pour réaliser des économies d'énergie, réduire l'impact environnemental, et garantir le confort des occupants.
- Réalisation d'outils d'aide à la décision.

Bloc 2 : Développement de projets de chaleur renouvelable.

- Réalisation d'état des lieux pour un projet de chaleur renouvelable.
- Etude d'opportunité d'installations d'un réseau de chaleur renouvelable (solaire thermique, bois énergie et géothermie).
- Mise en place d'un système de suivi des performances et de contrôle du bon fonctionnement de l'installation de chaleur renouvelable.

Bloc 3 : Développement de projets d'électricité renouvelable photovoltaïque.

- Evaluation du potentiel solaire d'un site.
- Analyse d'opportunité technique et financière.
- Mise en place d'un système de suivi des performances et de contrôle du bon fonctionnement de l'installation photovoltaïque.

Bloc 4 : Initiation et coordination de projets de transition énergétique.

- Initiation de projets en faveur de la transition énergétique.
- Coordination de projets en faveur de la transition énergétique.
- Management d'équipe projet.

Bloc 5 : Mise en œuvre de la sobriété dans les bâtiments collectifs et tertiaires.

(Les compétences de ce bloc sont spécifiques pour travailler dans des structures propriétaires d'un patrimoine bâti important (collectivités, bailleurs sociaux, établissements sanitaires et médico-sociaux, entreprises). C'est pourquoi ces compétences font l'objet d'une spécialisation complémentaire à la certification.)

- Mise en place d'une démarche de réduction des consommations énergétiques de bâtiments existants.
- Mise en place d'une stratégie de rénovation énergétique à l'échelle d'un parc bâti ou d'un territoire.

Bloc 6 : Conception et dimensionnement de systèmes thermiques et fluides

(Les compétences de ce bloc sont spécifiques aux activités en bureaux d'études techniques. C'est

pourquoi ces compétences font l'objet d'une spécialisation complémentaire à la certification.)

- Conception de l'enveloppe et des systèmes thermiques au moyen de logiciels de simulation dynamique.
- Dimensionnement des installations fluides (chauffage, rafraîchissement, eau chaude et ventilation).

MODALITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Apports théoriques et mises en situations pratiques (travaux dirigés) Travaux pratiques sur plateaux techniques et logiciels métiers Projets tutorés sur un cas réel ;

Les évaluations par bloc sont en contrôle continu.

BLOC 1

- Réalisation d'un projet d'étude de rénovation d'un bâtiment pour le compte d'un maître d'ouvrage (collectivité, copropriété, entreprise, particulier)
- Présentation d'un rapport écrit et soutenance orale devant un jury

BLOC 2

- Réalisation d'une analyse d'opportunité d'installation d'un réseau de chaleur renouvelable sur un groupe de différents bâtiments (bâtiments publics, bâtiments collectifs privés, bâtiments tertiaires.) présentée sous forme écrite

BLOC 3

- Réalisation d'une étude de cas d'installation solaire photovoltaïque présentée sous forme écrite

BLOC 4

- Présentation d'une mission en entreprise de 18 semaines minimum donnant lieu à la remise d'un rapport écrit et à une soutenance orale devant un jury de professionnels

BLOC 5

- Elaboration d'une stratégie patrimoniale présentée sous forme écrite comprenant
 - => un travail d'analyse et de synthèse consistant à produire, à partir de plusieurs documents,
 - => une note écrite à destination d'un élu ou d'un gestionnaire de patrimoine,
- => une étude de cas de planification de travaux sur un groupe de bâtiments.

BLOC 6

- Réalisation d'un projet d'études fluides : étude de cas d'une construction neuve ou d'un projet de rénovation d'un bâtiment de type tertiaire ou logement collectif.
- Production de pièces écrites couramment fournies par les bureaux d'études thermique et fluides dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre.

SUIVI EN ENTREPRISE

Suivi en entreprise par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé. Cette rencontre avec l'apprenant(e) et le ou la maîtresse d'apprentissage permet le/la référent(e) de s'assurer que les missions confiées à l'apprenant(e) sont en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation.

Le/la référent (e) :

- Fait le point régulièrement sur les conditions d'apprentissage de l'apprenant(e)
- Rappelle à l'entreprise ses droits, ses engagements.
- Informe des situations à risque la direction de l'alternance de l'Université via le ou la responsable de la formation.
- Envisage en cas de rupture, un changement de structures et en étudier les possibilités de réalisation.

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Pour être candidat à la certification de chargé de projet (hors VAE), le participant devra avoir passé les épreuves des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales.

Les évaluations sont notées sur une échelle de 1 à 5 (1 = Très insuffisant ; 2 = Insuffisant ; 3 = Moyen ; 4 = Bien ; 5 = Très bien)

Pour valider la certification, quatre conditions doivent être réunies :

- Avoir passé l'ensemble des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales ;
- Obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 3 ;
- N'avoir aucune note inférieure ou égale à 1 ;
- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 2,5, à l'évaluation du stage pratique en entreprise.

Si un de ces critères n'est pas respecté le candidat est discuté en jury de certification.

Le jury de certification statuera sur la capacité du candidat à remplir les missions professionnelles d'un chargé de projet énergie et bâtiment durables dans les métiers visés par la certification. Il s'appuiera sur les retours et évaluations du tuteur en entreprise et de l'équipe pédagogique.

Si un candidat n'obtient pas la certification Un bloc est validé si la moyenne des évaluations de ce bloc est supérieure ou égale à 3. **Un bloc de compétences validé l'est à vie.**

PASSERELLES

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernées

RNCP39748BC01 - Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental

Avec la certification / Bloc :

RNCP35488 - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques : Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie

RNCP35488BC01 - Optimiser la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment, d'un site ou d'une installation

RNCP34389BC06 - Maîtrise d'œuvre thermique du bâtiment et fluides (spécialisation)

Avec la certification / Bloc :

RNCP35488 BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques : Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie

RNCP35488BC03 - Dimensionner des installations énergétiques, climatiques ou frigorifiques pour le bâtiment et l'industrie

ÉQUIVALENCES

Aucune

VALIDATION PAR BLOCS

Oui, un bloc de compétences validé l'est à vie.

Vous avez la possibilité de passer un ou plusieurs blocs de compétences qui composent cette certification.

Par exemple :

- *Conseiller accompagnateur rénovation (bloc 1 et 2)*
- *Développer les installations solaires photovoltaïques (bloc 5)*
- *Conception thermique et fluides du bâtiment (bloc 6)*

POURSUITE D'ÉTUDES

Masters professionnels

Expert de la transition énergétique, Niv 7 RNCP **37986** (dispensée par L'asder à l'Eco-campus)

[RNCP37986 - Expert de la transition énergétique](#)

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

LIEU DE FORMATION



Éco-Campus Provence Formation

445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Chargé de projet Energie et Bâtiment Durable
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34389/>

CODE RNCP

39748

NOM DU CERTIFICATEUR

ASDER

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

31-10-2024

**INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE
FORMATION**

Consulter nos indicateurs sur notre site internet :



PERSONNE À CONTACTER

Virginie VIERI

Chargée d'affaire Formations transition énergétique et industries

06 49 75 25 09

v.vieri@digne.cci.fr